

REGLEMENT DU JEU

"Goûtez ma recette"

ARTICLE 1 : Organisation et durée

La société TOUPARGEL, 957 526 858 RCS Lyon – Code NAF 4711A, 13 Chemin des Prés Secs, 69380 CIVRIEUX D'AZERGUES, organise un jeu gratuit et sans obligation d'achat intitulé " **Goûtez ma recette**".

Ce jeu attributif de 603 lots est porté sur l'encart promotionnel broché sur le catalogue adressé à ses clients et sur le site www.toupargel.fr.

Le jeu se déroulera du 28/05/2009 au 19/06/2009.

ARTICLE 2 : Participation - Conditions

Ce jeu est ouvert à toute personne physique, majeure, qui est libre de participer au jeu, qu'elle commande ou non des produits chez TOUPARGEL. La participation au jeu est limitée à une seule personne par foyer et à un tirage au sort par personne. De ce fait, un client disposant de 2 ou plusieurs numéros de client participe uniquement sous l'un ou l'autre de ces numéros.

Toute personne résidant en France Métropolitaine peut participer à ce jeu par téléphone ou par courrier sur papier libre ou sur internet.

Ne pourront participer à ce jeu le personnel TOUPARGEL ainsi que les membres de leur famille.

La participation au tirage au sort est gratuite et sans obligation d'achat, et ne peut donner lieu à aucune contrepartie financière quelle qu'elle soit.

ARTICLE 3 : Publicité

Ce jeu est annoncé dans l'encart promotionnel broché sur le catalogue TOUPARGEL valable du 28/05/2009 au 19/06/2009 et distribué du 30/04/2009 au 27/05/2009 et accessible sur le site www.toupargel.fr à partir du 30/04/2009 jusqu'au 19/06/2009.

ARTICLE 4 : Principe

Le principe du jeu "Goûtez ma recette" est le suivant :

Pour participer au tirage au sort, les participants peuvent jouer gratuitement, en adressant leur recette avec le détail des ingrédients dont au moins un produit surgelé TOUPARGEL en précisant le(s) code(s) produit(s) :

- Par courrier : (la recette doit être **manuscrite**), avec leurs coordonnées complètes : nom, prénom, adresse, n° de téléphone et n° de client le cas échéant sur papier libre à TOUPARGEL Marketing Ventes/RECETTES, 13 chemin des prés secs, 69380 CIVRIEUX d'AZERGUES sous enveloppe suffisamment affranchie avant le 19/06/2009 à minuit, date de clôture du jeu (le cachet de la poste faisant foi),
- Sur Internet, en se connectant sur le site www.toupargel.fr : en déposant leur recette jointe au formulaire d'inscription. Une photographie de la recette pourra également être déposée.

Le tirage au sort aura lieu à CIVRIEUX d'AZERGUES le 10/07/2009.

ARTICLE 5 : Publication des 20 meilleures recettes

Notre chef cuisinier sélectionnera les 20 meilleures recettes dans les conditions pour publication sur le site www.toupargel.fr.

La sélection des 20 recettes sera basée sur des critères objectifs et tiendra compte :

- De l'utilisation dans la recette d'au moins un produit surgelé TOUPARGEL avec indication du code,
- De l'aspect gastronomique (les recettes doivent être composées exclusivement d'ingrédients comestibles),
- De la cohérence de la réalisation de la recette,
- De la qualité de la rédaction,
- De l'originalité de la recette.

Les participants autorisent la société TOUPARGEL à publier les recettes et illustrations fournies sur son site www.toupargel.fr, en vue d'une utilisation par les visiteurs du site.

Le participant certifie être l'auteur de la recette et de la photographie déposés. La recette et la photographie doivent être originales, non contrefaites et respecter les lois de copyright et de propriété intellectuelle.

Les recettes seront toujours utilisées avec mention du prénom de l'auteur et de sa ville d'origine. Si l'auteur ne souhaite pas voir apparaître ces informations, il peut adresser sa demande à contact@toupargel.fr.

La société TOUPARGEL se réserve le droit d'apporter quelques modifications mineures, notamment en termes d'orthographe.

L'utilisation des recettes et des illustrations fournies par les participants ne pourra donner lieu à une quelconque rémunération ou versement de droits d'auteur.

La société TOUPARGEL ne pourra être tenue pour responsable d'éventuelles pertes ou dommages occasionnés par la publication des recettes.

ARTICLE 6 : Remboursement des frais de participation au jeu

Pour obtenir le remboursement des frais de participation au jeu et de visualisation du règlement, il suffit d'en faire la demande avant le 10/07/09 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse du Jeu : TOUPARGEL Marketing Ventes/RECETTES, 13 chemin des Prés secs, 69380 CIVRIEUX d'AZERGUES, en précisant lisiblement les informations suivantes : nom, prénom, adresse postale complète, et numéro de client le cas échéant.

Remboursement des frais de connexion à internet :

Le coût des connexions Internet (connexion pour connaître le règlement et connexion pour participer au jeu) seront remboursés, sur la base forfaitaire de 0,15 € TTC par connexion.

La demande de remboursement devra être accompagnée d'un RIB ou RIP, d'une facture détaillée du fournisseur d'accès Internet auquel le participant est abonné faisant apparaître la date et l'heure de participation au jeu clairement soulignées.

Il est précisé qu'aucun remboursement ne sera effectué pour les participants titulaires d'un abonnement illimité auprès d'un fournisseur d'accès à internet compte tenu que la connexion liée à la participation ou la consultation du règlement n'engendre aucun frais supplémentaire spécifique pour eux.

Remboursement des frais postaux :

Les frais de participation au jeu par courrier et ceux de la demande de remboursement seront remboursés par virement au tarif lent en vigueur en France et sur la base d'un courrier de 20 g. La demande de remboursement devra être accompagnée d'un RIB ou RIP.

Les correspondances présentant une anomalie (incomplète, illisible, insuffisamment affranchie) ne pourront être prise en compte.

ARTICLE 7 : Attribution des lots

Les lots sont attribués par tirage au sort comme indiqué dans l'article 4.

Les gagnants seront prévenus individuellement par la société TOUPARGEL, par téléphone ou courrier. Aucune liste de gagnants ne sera envoyée individuellement.

Le jeu « **Goûtez ma recette** » est doté des prix suivants :

- Ø 3 week-ends gastronomiques pour 2 personnes en Bourgogne, valables du 01/09/2009 au 18/12/2009, comprenant 1 nuit d'hôtel + 1 petit déjeuner + 1 déjeuner et 1 dîner gastronomiques + 1 dégustation de vins pour 2 personnes, d'une valeur commerciale d'environ 500 € TTC. Le transport sera pris en charge par Toupargel dès connaissance des gagnants et comprend un aller-retour pour 2 personnes en train, de la gare la plus proche du domicile du gagnant jusqu'à Dijon, en 1^{ère} classe, et le transfert aller-retour de la gare à l'hôtel. Si les gagnants utilisent leur voiture personnelle, les frais liés au transport seront entièrement à leur charge,
- Ø 100 cocottes rondes SaveurPlus de diamètre 28 cm d'une valeur de 80 € TTC,
- Ø 500 livres de recettes d'une valeur de 25 € TTC.

Les prix seront remis aux clients par TOUPARGEL.

En aucun cas, il ne pourra être exigé de contrepartie financière en substitution du lot offert qui ne sera ni repris ni échangé.

ARTICLE 8 :

La société organisatrice se réserve notamment, en cas de force majeure, le droit d'écourter, de prolonger, de suspendre, de modifier ou d'annuler le jeu.

ARTICLE 9 :

Les clients gagnants autorisent par avance, et sans contrepartie financière, la Société organisatrice à utiliser à des fins promotionnelles ou publicitaires leurs nom, adresse et image.

La participation au jeu « **Goûtez ma recette** » implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

En cas de litige, les décisions de la société organisatrice seront souveraines.

ARTICLE 10 :

La société Toupargel est seule destinataire des informations nominatives recueillies. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification portant sur ces informations auprès de TOUPARGEL, Service Marketing Ventes, 13 Chemin des Prés Secs, 69380 CIVRIEUX d'AZERGUES.

ARTICLE 11 :

Le règlement du jeu « **Goûtez ma recette** » a été déposé au début du jeu en l'étude de Maîtres Molho, Massart, Misrahi, Riboulet et Brun, huissiers de justice, 31 rue Grenette, 69002 LYON, qui en contrôleront le bon déroulement.

Le règlement du jeu est consultable sur le site internet de cette étude : www.huissiers-lyon-31grenette.com et sur le site www.toupargel.fr. Toute personne qui en fait la demande peut également obtenir le règlement du jeu « **Goûtez ma recette** » en écrivant auprès de TOUPARGEL, Service Marketing Ventes, 13 chemin des prés secs, 69380 CIVRIEUX AZERGUES. Les frais d'affranchissement seront remboursés sur simple demande accompagnée d'un RIB ou RIP au tarif lent en vigueur.